

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN MRC DE MARIA-CHAPDELAINE

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 18 AOÛT 2025, À 20 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Marie-Lou Darveau et Christine Thibeault, messieurs les conseillers Denis Bourgault et Jean-François Lavoie.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENCE DE MONSIEUR LE MAIRE JEAN MORENCY.

EST AUSSI PRÉSENT :

M. Jean-Sébastien Nadeau.

SONT ABSENTS :

Madame la conseillère Patricia Bernard et monsieur le conseiller François Potvin.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire Jean Morency procède à l'ouverture de l'assemblée à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la diffusion en simultanée sur YouTube.

2025-149

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-François Lavoie,

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'inscrire de nouveaux items à VARIA jusqu'à écoulement de tous les items dudit ordre du jour.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
2. Revue de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflit d'intérêts
4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14-07-2025, avec dispense de lecture
5. Suivi du procès-verbal
6. Période de questions en lien avec l'ordre du jour
7. Correspondance
8. Approbation des comptes et des variations budgétaires du mois de juillet 2025
9. Autorisation de factures de 25 000 \$ et plus
10. Sollicitations, invitations, adhésions
11. Adoption du budget 2025 de l'Aérodrome Lac-Saint-Jean
12. Autorisation de l'augmentation des crédits pour le contrat d'affichage des panneaux principaux aux entrées de la Ville et des immeubles municipaux principaux
13. Autorisation de signature du protocole d'entretien de la Véloroute des Bleuets
14. Autorisation de signature et de modification de l'Entente relative à des travaux municipaux - Carré Marie-Brassard
15. Autorisation de signature - Protocole d'entente Patinage artistique
16. Autorisation pour l'installation d'un conteneur de chasse
17. Embauches
18. Motion de félicitation pour Sherley-Ann Simard
19. Rapport des élus
20. Varia
21. Questions du public
22. Prochaine assemblée publique le 15 septembre 2025
23. Levée de l'assemblée

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucun conflit d'intérêts.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

2025-150

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE
L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 14-07-2025, AVEC
DISPENSE DE LECTURE :

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil de la Ville de Normandin ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 14 juillet 2025, et ce, au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente assemblée;

EN CONSÉQUENCE:

II EST PROPOSÉ par madame la conseillère Christine Thibeault,

QUE le conseil de la Ville de Normandin adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance régulière tenue le 14 juillet 2025, tel que déposé à la présente séance.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL :

Aucun suivi.

PÉRIODE DE QUESTIONS EN LIEN AVEC
L'ORDRE DU JOUR :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents en lien avec l'ordre du jour.

CORRESPONDANCE :

Aucune correspondance.

2025-151

APPROBATION DES COMPTES ET DES
VARIATIONS BUDGÉTAIRES DU MOIS DE
JUILLET 2025 :

CONSIDÉRANT que les élu(e)s responsables ont analysé les comptes et variations budgétaires du mois de juillet 2025 et que tout est conforme aux politiques actuellement en vigueur inhérentes aux achats et dépenses;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accepter les comptes et les variations budgétaires du mois de juillet 2025 et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels, le tout selon les listes remises à tous les élus par le directeur financier de la Ville de Normandin;

EN CONSÉQUENCE:

II EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

QUE le conseil municipal approuve et entérine le paiement des salaires, des allocations de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de juillet 2025, pour un montant de 827 569.17 \$ et des variations budgétaires le tout tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil de la Ville de Normandin, après avoir été vérifié par l'élu(e) mandaté(e) à cette fin.

REPRODUCTION DU CERTIFICAT DU DIRECTEUR FINANCIER 07-2025

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

Je soussigné, Robin Tremblay, directeur des finances de la Ville de Normandin, certifie que la Ville de Normandin disposait des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont autorisées.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2025-152

**AUTORISATION DE FACTURES DE 25 000 \$ ET
PLUS :**

CONSIDÉRANT l'article 477.1 de la *Loi sur les cités et villes*;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

QUE le conseil municipal autorise le paiement de la facture suivante, supérieure à 25 000 \$:

Date	Fournisseur	Description	Montant*
2025-07-16	Construction Bon-Air	Désamiantage du garage de l'hôtel de ville	54 945 \$
2025-07-07	Dufresne Asphalte Inc.	Rapiéçage 2025	31 761 \$
2025-07-29	Somavrac C.C. Inc.	Chlorure de calcium liquide	24 903.98 \$
2025-07-31	Aqua Data Inc.	Inspection à la caméra à téléobjectif du réseau d'égout	39 035 \$

* Ces montants sont avant taxes

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2025-153

SOLLICITATIONS, INVITATIONS, ADHÉSIONS :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

QUE soient autorisées les contributions, subventions ou adhésions suivantes:

25 ^e édition de l'Omnium de golf Joan Pelchat	
Don	100 \$
RLS Saguenay-Lac-Saint-Jean- Elliot Duchesne - Volleyball	
Don	30 \$

NOTE: Les demandes des organismes suivants ont été refusées:

- Aucune

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2025-154

**ADOPTION DU BUDGET 2025 DE
L'AÉRODROME LAC-SAINT-JEAN :**

CONSIDÉRANT que l'Aérodrome Lac-Saint-Jean a déposé ses prévisions budgétaires 2025 et que la Ville de Normandin doit en faire l'adoption;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-François Lavoie,

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

QUE la Ville de Normandin adopte les prévisions budgétaires d'opération et d'immobilisation 2025 de l'Aérodrome Lac-Saint-Jean.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2025-155

AUTORISATION DE L'AUGMENTATION DES CRÉDITS POUR LE CONTRAT D'AFFICHAGE DES PANNEAUX PRINCIPAUX AUX ENTRÉES DE LA VILLE ET DES IMMEUBLES MUNICIPAUX PRINCIPAUX :

CONSIDÉRANT la résolution 2025-135 prise lors de l'assemblée publique du 14 juillet 2025 concernant l'adjudication du contrat d'affichage des panneaux principaux aux entrées de la Ville et des immeubles municipaux principaux;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'inspection des panneaux d'affichage déjà en place lors du démantèlement, les ancrages doivent être remplacés;

CONSIDÉRANT QUE les frais liés aux ancrages n'étaient pas prévisibles puisque l'état de ces ancrages ne pouvait pas être connu avant le démantèlement des panneaux;

CONSIDÉRANT l'augmentation des coûts, notamment au niveau de ces ancrages ce qui engendre une augmentation du budget alloué à ce contrat;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Christine Thibeault,

QUE le conseil municipal de la ville de Normandin accepte d'augmenter les crédits du présent contrat avec la firme TNT Atelier pour l'affichage des panneaux principaux de la Ville et des immeubles municipaux principaux d'un montant maximal de 7 500 \$ avant taxes pour la poursuite de la réalisation des travaux.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2025-156

AUTORISATION DE SIGNATURE DU PROTOCOLE D'ENTRETIEN DE LA VÉLOROUTE DES BLEUETS :

CONSIDÉRANT QUE la MRC Maria-Chapdelaine est responsable, en tierce partie, de la commercialisation, du développement, de la gestion, de la coordination et de l'exécution de l'entretien du circuit cyclable "Tour du lac Saint-Jean";

CONSIDÉRANT QUE la MRC Maria-Chapdelaine a déclaré sa compétence en matière d'entretien de la Véloroute des Bleuets pour les tronçons construits dans les municipalités d'Albanel, de Normandin, de Dolbeau-Mistassini, de Péribonka et de Sainte-Jeanne-d'Arc par l'adoption du règlement 07-278;

CONSIDÉRANT QU'un protocole d'entente est proposé par la MRC Maria-Chapdelaine afin d'établir les balises d'entretien de la Véloroute des Bleuets;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

QUE le conseil municipal de Normandin autorise monsieur Jean Morency et monsieur Jean-Sébastien Nadeau, respectivement maire et directeur général et greffier de la Ville de

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

Normandin, à signer le protocole d'entretien de la Véloroute des Bleuets ainsi que tous documents inhérents à la présente entente.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2025-157

**AUTORISATION DE SIGNATURE ET DE
MODIFICATION DE L'ENTENTE RELATIVE À
DES TRAVAUX MUNICIPAUX - CARRÉ MARIE-
BRASSARD :**

CONSIDÉRANT l'Entente relative à des travaux municipaux - Carré Marie-Brassard, signée par la Ville et M. Ménard Construction inc. ("Demandeur"), le 28 mars 2023;

CONSIDÉRANT QUE l'article 7 de cette Entente contient des garanties financières afin de garantir l'exécution des obligations du Demandeur, à savoir une hypothèque sur les lots 6 545 721, 6 548 019, 6 548 020, 6 548 021, 6 548 022, 6 548 023 et 6 548 024 du cadastre du Québec;

CONSIDÉRANT la demande du Demandeur de modifier cet article afin de diminuer les garanties financières

CONSIDÉRANT QUE les coûts du projet de développement résidentiel ont été moindres que ceux estimés au départ;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

QUE le conseil municipal de la Ville de Normandin consent à la modification de l'article 7 de l'Entente relative à des travaux municipaux - Carré Marie-Brassard afin de diminuer les garanties financières totales de 1 500 000,00 \$ à 1 000 000,00 \$;

D'autoriser le maire, M. Jean Morency et le directeur général et greffier, M. Jean-Sébastien Nadeau, à signer tous les documents utiles et nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2025-158

**AUTORISATION DE SIGNATURE - PROTOCOLE
D'ENTENTE PATINAGE ARTISTIQUE :**

CONSIDÉRANT la Politique des organismes adoptée par la Ville et dont la volonté est de mettre en place les meilleures pratiques et procédures afin d'encadrer les conditions du soutien fournies par LA VILLE aux différents organismes étant situés à Normandin autant qu'à l'extérieur de la municipalité;

CONSIDÉRANT QU'un Protocole d'entente doit être élaboré selon les termes de la Politique aux organismes bénéficiaires;

CONSIDÉRANT QUE l'organisme "Club de patinage artistique" désire être un de ces organismes bénéficiaires;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jean-François Lavoie,

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

QUE le conseil de la Ville de Normandin autorise M. Jean Morency, Maire et M. Éric Bhérer, Directeur des loisirs et de la culture à signer le protocole d'entente avec le Club de patinage artistique ainsi que tous autres documents inhérents à cette entente.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2025-159

**AUTORISATION POUR L'INSTALLATION D'UN
CONTENEUR DE CHASSE :**

CONSIDÉRANT que la Ville de Normandin désire s'assurer que les carcasses de gibiers et de sauvagine ne seront pas délaissées dans des endroits inappropriés;

CONSIDÉRANT le service de conteneurs de chasse offert par la Régie des matières résiduelles Lac-St-Jean du 1^{er} septembre au 31 octobre 2025;

CONSIDÉRANT que la levée s'effectuera sur une base hebdomadaire;

CONSIDÉRANT que la demande de levée supplémentaire devra se faire par la municipalité directement à la Régie;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Christine Thibeault,

QUE le conseil municipal de la Ville de Normandin:

- a) Accepte le protocole d'entente par la Régie des matières résiduelles du Lac-St-Jean pour le service des conteneurs de chasse 2025.
- b) Accepte de défrayer les frais de location des conteneurs.
- c) Accepte d'effectuer la surveillance et d'assurer la propreté des lieux.
- d) Autorise la signature par le directeur général et greffier, Monsieur Jean-Sébastien Nadeau, du document nécessaire en date du 5 août 2025.

**APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS**

2025-160

EMBAUCHES :

CONSIDÉRANT que des postes ont été ouverts pour des emplois étudiants et saisonniers réguliers à la Ville de Normandin pour la saison estivale 2025;

CONSIDÉRANT que des entrevues ont permis d'évaluer les candidats qui avaient postulé pour ces postes;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'entériner les engagements des candidats retenus par le comité du personnel;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Denis Bourgault,

QUE le conseil municipal entérine l'engagement des personnes suivantes à titre de personnel étudiant et régulier saisonnier à la Ville de Normandin, aux dates de début d'emploi mentionné ci-bas et selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur:

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

NOM	POSTE	DÉBUT
Maïka Gauthier	Assistante-sauveteur - Étudiant	2025-07-13
Laura Migneault	Préposée à l'accueil - Étudiant	2025-07-10
Jean-Denis Bisson	Gardien de nuit	2025-07-28
Amélianne Doucet	Sauveteur - Étudiant	2025-08-15
Carelle Audrey Woess	Préposée aux restaurants	2025-08-11
Paulette Tremblay	Préposée à la bibliothèque	2025-08-13

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2025-161

MOTION DE FÉLICITATION POUR SHERLEY-ANN SIMARD :

Une motion de félicitation est apportée par l'ensemble du conseil municipal pour Mme Sherley-Ann Simard, citoyenne de Normandin, pour sa récolte des grands honneurs lors de la 34e édition du Festival de la chanson de Saint-Ambroise.

RAPPORT DES ÉLUS :

Chaque membre du conseil municipal informe l'assemblée des activités auxquelles il a pris part depuis l'assemblée précédente.

VARIA :

Aucun varia.

QUESTIONS DU PUBLIC :

Une période de questions est accordée aux citoyens présents.

PROCHAINE ASSEMBLÉE PUBLIQUE LE 15 SEPTEMBRE 2025 :

2025-162

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Marie-Lou Darveau,

QUE l'assemblée soit et est close à 20 heures 34.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ
DES CONSEILLÈRES PRÉSENTES ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Jean Morency, maire

Jean-Sébastien Nadeau
Directeur général et greffier